



Plateforme
pour la Gestion
des Risques Agricoles



Madagascar

Ateliers de pré-conception et de consultation
technique sur le projet de Gestion des Risques
Agricoles pour la Croissance Inclusive et la
Résilience (GRACIR) à Madagascar

Rapport Principal

Octobre 2023

Conçu conjointement par

Ministère de l'Agriculture et de l'élevage (MINAE),
la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)





PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

MADAGASCAR



Ateliers de pré-conception et de consultation technique sur le projet de Gestion des Risques Agricoles pour la Croissance Inclusive et la Résilience (GRACIR) à Madagascar

RAPPORT PRINCIPAL

Antananarivo | Octobre 2023

En collaboration avec :



Table des matières

Avant-propos	3
Introduction	4
La Plateforme pour la gestion des risques agricoles	4
La gestion des risques agricoles à Madagascar	4
Atelier de pré-conception du projet GRACIR	6
Objectifs	6
Résultats	6
Déroulement de l'atelier	6
Conclusions et recommandations	9
Atelier de consultation technique sur le projet GRACIR	10
Objectifs	10
Résultats	10
Déroulement de l'atelier	11
Conclusions et recommandations	16

Avant-propos

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (Platform for Agricultural Risk Management - PARM) accompagne le gouvernement malgache dans la conception du **projet de Gestion des Risques Agricoles pour la Croissance Inclusive et la Résilience (GRACIR)** en vue de mettre en œuvre les outils de gestion des risques identifiés et priorisés à la suite de l'étude d'évaluation des risques dans les chaînes de valeur **Maïs** et **Arachide** réalisée par la PARM en 2023 et approuvée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) en mai 2023. Dans une approche inclusive et participative, la PARM, conjointement avec le MINAE, a organisé des ateliers pour recueillir les contributions des parties prenantes sur les composantes du projet. Organisés à l'hôtel Cobert à Antananarivo, l'atelier de pré-conception organisé le 04 octobre 2023 et l'atelier de consultation technique organisé le 18 octobre 2023 ont permis d'identifier les pistes clés d'orientation du projet GRACIR et à la signature d'un aide-mémoire qui trace les grandes lignes du projet ainsi que les prochaines étapes de l'intervention de la PARM aux côtés du MINAE. Les deux ateliers, dans leur ensemble, ont réuni une quatre vingtaine de participants issus d'un groupe significatif d'institutions compétentes invitées : les bailleurs de fonds, les partenaires techniques et financiers, les organisations paysannes, les services du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, les autres ministères concernés par la gestion des risques agricoles dont le ministère des finances et de l'économie, la banque centrale, ainsi que le secteur privé.

Les organisateurs tiennent à remercier le MINAE pour son leadership actif dans l'organisation et ses contributions aux discussions de ces ateliers. Un remerciement particulier est adressé à tous les intervenants pour leurs contributions aux présentations.

Introduction

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) est le partenariat mondial sur la gestion des risques agricoles (GRA) pour le développement. Créée en 2013 à l'issue des discussions du G20 sur la croissance agricole et la sécurité alimentaire, elle fournit un appui technique aux gouvernements pour l'intégration de la GRA dans les politiques, les capacités institutionnelles et les investissements afin de passer d'une culture de faire face aux catastrophes vers une gestion intelligente des risques sensible au genre.

Hébergée par le Fonds international de développement agricole (FIDA), la PARM est soutenue et gérée par la Commission européenne (CE), l'Agence française de développement (AFD), l'Agence italienne de coopération pour le développement (AICS), le FIDA et la KfW (par le biais du NEPAD de l'Union africaine). Il bénéficie également d'une assistance technique fournie par des partenaires multilatéraux internationaux et régionaux (le groupe de la Banque mondiale, des agences des Nations unies telles que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), African Risk Capacity (ARC), des partenaires du savoir (Agrinatura, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), etc.), des organisations paysannes (ROPPA, EAFF) et le secteur privé (CARGILL, MUNICH RE), entre autres.

La PARM est mise en œuvre en plusieurs phases, dont la première a couvert la période 2013-2019. L'objectif de cette phase était de développer la gestion des risques agricoles (GRA) à l'échelle globale et de permettre l'intégration d'une gestion compréhensive des risques agricoles dans la planification stratégique et les plans d'investissement de huit pays d'Afrique subsaharienne.

Le besoin urgent de renforcer la résilience des populations vulnérables et des systèmes agricoles face à une variété imprévisible de risques est une priorité qui a conduit à la prochaine phase PARM Horizon 2 (2019-2024). Par conséquent, les résultats très positifs de la première phase de la PARM ont également conduit la PARM à poursuivre son travail dans une deuxième phase, notamment dans des nouveaux pays comme Madagascar.

La gestion des risques à Madagascar

Le 11 octobre 2021, le gouvernement malgache à travers le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) a soumis au FIDA une demande de mobilisation de l'assistance technique de la PARM pour appuyer Madagascar dans sa stratégie de renforcement de la résilience du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique face aux risques agricoles, de plus en plus fréquents et sévères. A cette fin, en janvier 2022, IFAD-PARM a salué cet intérêt et a annoncé l'approbation des bailleurs de fonds de la PARM pour fournir une assistance technique au pays.

En février 2022, le Secrétariat de la PARM et le MINAE se sont mis d'accord sur une feuille de route pour les interventions de la PARM à Madagascar. En avril 2022, la PARM et le MINAE ont signé un aide-mémoire décrivant les principales interventions de l'assistance de la PARM au gouvernement malgache, comme suit:

- Une première phase axée sur l'analyse, l'évaluation et la caractérisation des risques agricoles, à travers une étude basée sur la méthodologie holistique par chaîne (s) de valeur. Le gouvernement malgache a porté son choix sur deux chaînes de valeur à être analysées à savoir le maïs et

l'arachide. Cette première phase est aussi complémentaire à d'autres études déjà réalisées au pays sur l'analyse et l'évaluation des risques agricoles ;

- Une deuxième phase sur l'identification des outils de gestion des risques agricoles en réponse aux risques prioritaires identifiés dans la phase précédente ;
- Une troisième phase sur le partage des connaissances, le renforcement des capacités et des compétences des acteurs clés de la gestion des risques agricoles ;
- La quatrième phase, qui est l'objectif final des étapes précédentes, consiste à développer et à conceptualiser des projets et des programmes concrets et finançables de gestion des risques agricoles (ou à renforcer les projets et programmes existants), à mettre en œuvre par le MINAE, et à mobiliser des donateurs pour la mise en œuvre des projets et des programmes conçus.

La PARM est aujourd'hui dans sa quatrième phase à Madagascar, soit la phase de conception d'un projet d'investissement pour la gestion des risques agricoles qui a fait l'objet d'une mission de terrain du 02 au 20 octobre 2023, à l'issue de laquelle un aide-mémoire a été signé entre la PARM et le MINAE.

I. Atelier de pré-conception du projet GRACIR

Objectifs

L'objectif global de l'atelier de pré-conception était de consulter les bailleurs de fonds du secteur agricole et du développement rural à Madagascar, le secteur privé, ainsi que les partenaires techniques et financiers sur le projet GRACIR.

Spécifiquement, il s'agissait de :

- Présenter la note conceptuelle du projet de Gestion des Risques Agricoles pour la Croissance Inclusive et la Résilience à Madagascar
- Aligner le projet aux initiatives actuelles du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
- Susciter l'intérêt des bailleurs de fonds et des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources
- Orienter la conception du projet suivant l'intérêts des bailleurs de fond

Résultats

Au terme de l'atelier, les résultats suivants ont été atteints :

- La note conceptuelle du projet GRACIR a été présenté aux bailleurs de fonds et aux partenaires techniques et financiers, y compris les acteurs du secteur privé
- Les participants ont partagé leurs initiatives actuelles qui s'alignent à la note conceptuelle du projet GRACIR
- Les expériences des différents partenaires ont été partagées
- Les bailleurs de fonds et autres partenaires techniques et financiers ont montré un intérêt à financer et appuyer le projet

Déroulement de l'atelier

L'atelier de pré-conception a réuni une trentaine de participants et a été organisé sous forme de séance plénière avec 5 différentes session.

- **Session 1 : Cérémonie d'ouverture**

L'atelier a été présidé par le Directeur Général de l'Agriculture **Fenomantsoa Andriamanalina** pour le compte du MINAE alors que la modération a été assurée par la Cheffe de l'équipe de conception de la PARM **Abla Benhammouche**. Loin d'être une cérémonie protocolaire, l'atelier s'est plutôt identifié comme une réunion à huis-clos avec les différents partenaires invités. Le Directeur Pays du FIDA, **Joseph Rostand Olinga Biwole**, a commencé par souhaiter la bienvenue aux participants en rappelant que la PARM est hébergée au sein du FIDA. Il a exprimé le souhait que l'atelier puisse permettre de concevoir un projet cohérent avec les réalités de Madagascar. La PARM représentée par **Jean-Claude Bidogeza** a par la suite encouragé des discussions fructueuses entre les participants durant l'atelier. Le représentant du CIRAD,

Tristan Lecotty, a ensuite présenté brièvement les actions du CIRAD à Madagascar en soulignant le lien important qui existe entre la sécurité alimentaire et les semences. ICRISAT représenté par Dr Henry Ojulong, Sélectionneur et Expert en système semencier, a exposé sa mission en général et son rôle dans la conception du projet notamment sa contribution aux technologies de production et post-récolte. Après les différents mots de circonstance, le Directeur de l'Agriculture a officiellement ouvert l'atelier en soulignant que le maître mot de l'événement sera le partenariat. Le secteur de l'agriculture est exposé à de nombreux risques et ce partenariat va permettre d'avancer dans la bonne gestion de ces risques. Il a donc indiqué l'importance que revêtait le présent atelier.



• Session 2 : Présentation de la note conceptuelle du projet GRACIR

Durant cette session, la mission de conception a présenté les grandes lignes de la note conceptuelle du projet de Gestion des Risques Agricoles pour la Croissance Inclusive et la Résilience à Madagascar, qui se ventile en trois composantes :

- Composante 1. Renforcer la résilience et la capacité de gestion des risques des parties prenantes à travers des services et des intrants pour réduire la vulnérabilité aux risques agricoles, augmenter la productivité et faciliter l'accès aux marchés
- Composante 2. Augmenter la structuration et la gouvernance des organisations de producteurs en appuyant les processus de partenariat pour le partage et la réduction des risques
- Composante 3. Coordination et mise en œuvre du projet.

Avant d'entrer dans les détails des composantes du projet, une introduction a été faite l'équipe de conception pour présenter comment ce projet a vu le jour et informer l'auditoire sur le travail de la PARM à Madagascar et son approche holistique ainsi que sur les résultats de l'étude d'évaluation des risques par approche chaîne de valeur réalisée sur les filières maïs et arachide.

Les experts de la PARM se sont ensuite relayés pour développer les trois composantes du projet, en soulignant les aspects transversaux comme le genre, la jeunesse et la nutrition.

S'en est suivie une séance de questions-réponses. Ces questions se sont articulées autour de la possibilité d'intégrer ou de s'aligner au projet d'industrialisation qui intègre les filières maïs, soja et riz. L'ouverture à d'autres commodités a aussi été soulevée. Effectivement, le diagnostic s'est focalisé aux filières maïs et arachide, mais cela n'exclut pas la prise en compte d'autres commodités.

- **Session 3 : Alignement du projet avec les programmes en cours du gouvernement et des partenaires techniques et financiers**

Le MINAE et d'autres partenaires ont souligné la nécessité d'aligner le projet GRACIR à des programmes déjà existants notamment :

- Le programme de développement de culture industrielle : blé, soja, arachide (sus-mentionnés)
- Le programme de développement de culture vivrière : arachide

La BAD a félicité l'initiative de la PARM et a indiqué que trois de leurs projets se rapprochent de la note conceptuelle du projet GRACIR. Il a proposé d'organiser des réunions bilatérales avec l'équipe de la PARM pour discuter plus en détail des possibles synergies. Cependant, la BAD qui a un référentiel et des exigences sur les impacts des projets à financer a fait remarquer que la note conceptuelle du projet GRACIR n'a pas tout à fait pris en compte les aspects d'évaluation/impact. Ces aspects seront rediscutés avec la PARM lors des réunions bilatérales. Le volet « assurance » du projet GRACIR a aussi attiré l'attention de la BAD qui a souligné qu'il y avait un besoin de renforcement de capacités à Madagascar.

- **Session 4 : Discussion préliminaire sur les partenariats potentiels**

Durant cette session, la BAD a indiqué l'alignement potentiel avec son projet ciblant les jeunes dans le cadre de lutte contre le chômage/ pauvreté et l'engagement de ces jeunes dans le secteur agricole, avec la mise en place d'un produit d'assurance pour les risques climatiques inondation/cyclones.

De ce fait, le directeur général de l'agriculture a encouragé la mise en place d'un agropole ou d'un investissement du secteur privé. Pour une meilleure gestion des risques agricoles et l'engagement du secteur privé, le Fonds pour le Développement Agricole (FDA) a souligné le besoin d'améliorer le cadre réglementaire pour appuyer la promotion des pratiques résilientes, et a encouragé aussi l'agriculture de conservation. Il faut également un environnement incitatif pour le secteur privé.

Le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) a indiqué que la note conceptuelle du projet GRACIR rejoint son mandat et une éventuelle coopération pourrait se faire.

Le représentant du FIDA a insisté sur le besoin de faire un état de lieu des initiatives actuelles, de considérer l'aspect environnemental et de bien cibler les bénéficiaires.

Le MINAE a déjà des produits de digitalisation agricole qui intègrent les calendriers culturaux, à travers un opérateur de téléphonie mobile. L'opérateur informe les paysans / producteur sur une spéculation. Il est désormais important d'autonomiser les communes à travers la décentralisation des appuis, d'améliorer de manière significative l'environnement local et de développer davantage la digitalisation des données (concrétiser les cartes productrices pour disposer de toutes leur information).



- **Session 5 : Discussion sur les prochaines étapes de la formulation du projet et de mobilisation des ressources**

A l'issue de ces échanges, la mission a remercié les participants à l'atelier et a indiqué que des réunions bilatérales avec les différentes structures viendront enrichir les échanges et creuser les partenariats potentiels, car cet événement s'apparente plus à un speed-dating. L'intérêt des participants a donc été fortement apprécié et remercié. Cette session 5 a signé la conclusion de l'atelier.

Conclusions et recommandations

L'atelier de préconception du projet GRACIR a permis à la PARM de tâter le terrain quant aux partenariats sur ce projet de gestion des risques agricoles. Elle a également permis d'avoir un aperçu global de l'intérêt des bailleurs en vue d'approfondir plus tard les discussions lors des réunions bilatérales. L'équipe de conception du projet a pris bonne note des recommandations formulées au cours de l'atelier qui stratégiquement rejoignent la vision et les initiatives du gouvernement, du secteur privé, des ONGs, et autres structures travaillant dans la GRA.

Les recommandations clés formulées sont les suivantes :

- La flexibilité d'intégrer d'autres commodités
- L'analyse socio-environnementale du projet
- Le besoin de ne pas réinventer la roue et de trouver des synergies dans les initiatives actuelles

II. Atelier de consultation technique sur le projet GRACIR



Objectifs

L'objectif global de l'atelier était de restituer les résultats des consultations que les experts de la formulation du GRACIR ont réalisées durant leur mission de terrain du 2 au 20 octobre . Durant leur mission, ces experts ont pu rencontrer plus d'une cinquantaine d'institutions oeuvrant dans le domaine de l'agriculture en général et en gestion des risques agricoles en particulier, en vue de collecter des données et informations nécessaires qui orienteront et enrichiront le contenu des thématiques du projet dans le contexte Malgache.

Cet atelier technique avait pour objectifs spécifiques de :

- Informer les participants sur les grandes lignes du projet de gestion des risques agricoles pour la croissance inclusive et la résilience
- Collecter les contributions des membres du comité technique interministériel dans l'orientation technique du projet
- Valider les conclusions de la mission : les composantes et sous-composantes détaillées du programme d'investissement
- Définir les prochaines étapes de la conception du projet et du processus PARM à Madagascar
- Valider le projet d'aide-mémoire

Résultats

Au terme de l'atelier, les résultats suivants ont été atteints :

- Les participants ont été bien informés des grandes lignes du projet de gestion des risques agricoles pour la croissance inclusive et la résilience à Madagascar
- Les participants ont apporté des contributions pour l'orientation technique du projet
- Les participants ont échangé sur les initiatives retenues pour la gestion des risques agricoles à Madagascar en vue de leur amélioration
- La validation par le MINAE de l'aide-mémoire et sa signature par les deux parties (PARM et MINAE)

Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est déroulé en trois sessions : (i) la cérémonie d'ouverture, (ii) la séance plénière de présentation des composantes du projet , et (iii) des travaux de groupe.

- **Session 1 : Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur Général de l'Agriculture Feno Andriamanalina. Le MINAE a souligné que cet atelier s'inscrit dans la suite du Sommet de Dakar, et du COMPACT dont le projet GRACIR pourrait être un des piliers. La PARM par l'intermédiaire de Jean Claude Bidogez a souligné que l'événement est le fruit d'un processus commencé en octobre 2021 lorsque le gouvernement Malgache à travers le MINAE avait approché le président du FIDA pour que celui-ci mobilise l'assistance technique de la PARM afin d'appuyer Madagascar dans ses efforts de renforcer la résilience face aux multiples risques auxquels le Pays fait face, et que plusieurs étapes ont été déjà franchies depuis lors. Les évidences qu'a fait ressortir l'étude d'évaluation des risques agricoles sont les fondamentaux qui orientent techniquement le contenu du GRACIR, et les consultations des différentes parties prenantes ont aidé à l'enrichir.

- **Session 2 : Séance plénière : Présentation des composantes du projet GRACIR**

La séance plénière a vu la succession de trois présentations :

- La première présentation a été faite par Simon Rakotoarison, Expert secteur privé de l'équipe de conception du projet GRACIR, qui a rappelé les différents risques agricoles identifiés à Madagascar et leurs outils de gestion notamment: les chocs climatiques (sécheresse, inondations et cyclones), les ravageurs, les maladies, ainsi que la volatilité des prix comme principaux risques affectant les fournisseurs d'intrants, les agriculteurs et les transformateurs , ainsi que les risques de crises macroéconomiques également notables, en particulier pour les transformateurs. Cette présentation a présenté les résultats de l'étude d'évaluation des risques agricoles par approche chaîne de valeur qui a permis de construire les composantes du projet.
- La seconde a été donnée par Ny Avy Andriamisaina, Chargée d'appui à la conception du projet et à la mobilisation des ressources à la PARM, pour donner un aperçu global du projet GRACIR. Le but principal du projet GRACIR est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones rurales de Madagascar. L'objectif de développement du projet est catalyser le potentiel de croissance des chaînes de valeur végétale stratégique à Madagascar en réduisant les risques. Ce qui à long terme permettra d'attirer les pouvoirs d'investissements publics et privés et d'accroître la résilience des acteurs face à une variété de risques et de chocs.

Le projet comporte 3 composantes :

- **Composante 1** : Renforcement de l'amont : production et productivité

Les activités y relatives permettront de mettre en place des filières semencières, de stimuler la production et de mettre en place des services et produits économiques/financiers de réduction des risques

- **Composante 2** : Renforcement de l'aval : stimulation des investissements en aval des filières/CVA
Il s'agit de la promotion de l'agrobusiness, la structuration et la dynamisation de l'aval de la filière

- **Composante 3** : Mise en place d'un environnement favorable à la gestion des risques et fonctions d'appuis au secteur

Il faudra compter sur l'unité de gestion du projet pour coordonner sa mise en œuvre, et d'une plateforme de gestion des risques agricoles multi-acteurs qui intégrera le secteur privé.

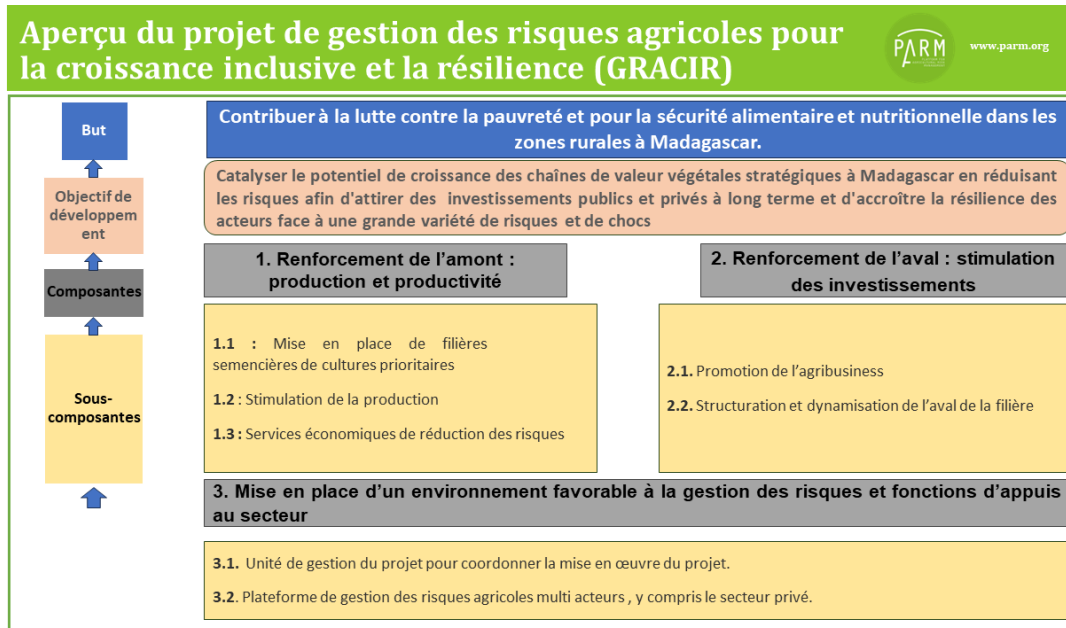


Figure 1: Aperçu global des composantes et sous-composantes du projet GRACIR

- La troisième présentation a été l'occasion de décortiquer chaque sous-composante du projet GRACIR par la mission de design :

<p>Composante 1 : Renforcement de l'amont : production et productivité</p>	<p>Cette composante vise à augmenter la résilience des producteurs face aux risques de chocs.</p> <p>Y seront valorisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'importance de la filière semencière • La mise en place d'un système semencier (recherche agricole) • La stimulation de la production (pratique d'adaptation, de suivi) • La sensibilisation agricole
<p>Composante 2 : Renforcement de l'aval : stimulation des investissements en aval des filières/CVA</p>	<p>Beaucoup de travaux ont déjà été effectués pour les investissements en aval des filières de la transformation et la valorisation des produits.</p> <p>Seront mis en évidence dans cette composante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entrepreneuriat agricole • les financement agricole (voir réseau d'échange, un terrain d'entente avec les partenaires) • les infrastructures (dans quelle mesure on peut faciliter la connexion entre les industriels en aval et les producteurs en amont) • la réduction des asymétries d'information entre les producteurs et les industriels qui agissent inter dépendamment dans la chaîne de valeur • l'aide à la promotion des produits en termes de qualité dans la démarche en amont qu'en aval
<p>Composante 3 : Mise en place d'un environnement favorable à la gestion des risques et fonctions d'appuis au secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau de la mise en place de la plateforme de gestion des risques, le projet va accompagner les efforts de coordination avec les partenaires

A l'issue des présentations, s'en est suivie une séance de questions-réponses. L'intérêt des participants a été fortement mis en évidence au cours de cette séance.

Les éléments qui ont requis une clarification sont les suivants avec les réponses y afférentes:

- **La particularité de ce projet par rapport aux projets déjà en cours à Madagascar**

GRACIR va être basé sur le « partenariat » et sera développé en synergie avec des projets ou programmes déjà existants. La PARM n'est pas une agence d'exécution ni un financier, de ce fait, des synergies avec les bailleurs de fonds et des agences d'exécution habilitées seront recherchées.

- **Le ciblage géographique et le ciblage des bénéficiaires**

Le GRACIR promeut une résilience institutionnelle et des communautés rurales. Les cibles seront de ce fait des populations/ménages vulnérables. Ce sera une approche chaîne de valeur, et le ciblage se fera en conséquence. Aussi, le projet tiendra compte des capitalisations des projets agricoles existants.

- **Le rôle du secteur privé dans la gestion des risques agricoles**

Ces échanges et discussions plus poussés permettront de mieux cerner les attentes du secteur privé, et de voir dans quelle mesure et comment le secteur privé pourrait être impliqué dans un tel projet, ou si le secteur privé veut même y participer.

- **La contribution du GRACIR pour la préservation des ressources naturelles**

Le projet entamera bien entendu une analyse des impacts négatifs et positifs pour ne pas détruire l'écosystème, le côté social et environnemental sera pris en compte. Et un Social Environment and Climate Assessment Procedures (SECAP) cadrera les activités à mener dans le projet. De plus, le partenariat ICRISAT-CIRAD-PARM se veut d'adresser de telles préoccupations et de garantir des activités qui ne nuiraient pas aux écosystèmes.

- **L'ouverture du projet à modifier et/ou intégrer d'autres éléments à l'issue de l'atelier, et d'explorer les synergies avec des projets existants**

La mission de conception a déjà pris en compte cette recommandation, évoquée au cours de l'atelier de pré-conception, en approchant la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et le Fonds International de Développement agricole. Le cadre de partenariat a été préparé, car effectivement la PARM ne va pas ré-inventer la roue.

- **Les histoires à succès des produits d'assurance agricole et des plateformes**

Plusieurs pays de l'Est de l'Afrique dont le Kenya, la Zambie, le Zimbabwe ou le Sénégal ont eu des réponses et des impacts positifs dans la mise en œuvre de l'assurance agricole. La forte implication de l'Etat dans la mise en œuvre a expliqué cela. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui travaille déjà sur les assurances agricoles à Madagascar a souligné l'importance du ciblage des producteurs pour souscrire à une assurance. Il y a deux types de producteurs : les producteurs du secteur privé et les producteurs avec un besoin d'une protection sociale. Il est nécessaire de développer une approche pour éduquer les producteurs (sensibilisation).

- **Le travail nécessaire avec les projets sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Côté opérationnel**

Cette remarque a été bien notée. Cependant, à l'heure actuelle, il s'agit d'abord de développer des synergies externes, et par la suite seront adressées les synergies internes au MINAE. La conception du GRACIR en est à ses débuts, mais ces synergies opérationnelles se feront une fois le projet construit.

- **L'Agriculture de précision**

Il faut des indicateurs pour vérifier les capacités des paysans dans le système pour faire face aux risques et aussi sur l'intégrité du projet. La PARM est preneuse sur les informations sur l'Agriculture de précision.

• **Session 3 : Travaux de groupes**

Trois groupes ont été constitués à cet effet pour discuter de chaque composante du projet et ont formulé des recommandations pour l'enrichissement du contenu de ces composantes.

GROUPE 1

<p>Composante 1 : Renforcement de l'amont : production et productivité</p>	<p>Propositions générales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accent sur la gestion des risques agricoles et reformulation des composantes et volets pour mieux refléter l'idée de la gestion des risques agricoles et la valeur ajoutée du projet • Prévoir l'identification/inventaire des producteurs cibles • Se démarquer des interventions/initiatives en cours • Affiner le ciblage géographique au-delà des zones de couverture des projets FIDA <p>Propositions sur la sous-composante 1.1 : Mise en place de filière semencière de cultures prioritaires telles que le maïs, l'arachide, le manioc, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'accent sur les appuis à l'accessibilité pérenne des producteurs aux semences de qualité • Renforcer la sensibilisation des producteurs à utiliser les semences de qualité • Éviter la donation/subvention • Clarifier les interventions de l'État au-delà de la subvention/subvention dégressive • Mieux impliquer les petits producteurs • Renforcer le dispositif de la filière semencière en amont : recherche, maintenance de gène, infrastructures, semence de base-prébase • Établir/renforcer le mécanisme/instruments ou dispositifs de diffusion des semences les plus proches des utilisateurs • Articuler la filière semencière à la promotion de la chaîne de valeur – cadre agriculture contractuelle/lien entre le producteur et le marché pour motiver la demande • Mettre en visibilité la place de la semence à travers les comptes d'exploitation <p>Propositions sur la sous-composante 1.2. : Stimulation de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir la gestion des risques liés aux activités des collecteurs • Favoriser l'accès aux zones de production/analyse par rapport au coût de transport • Capacitation/renforcement du maillage et harmonisation des dispositifs d'encadrement/vulgarisation/mise en valeur sur la base de la stratégie de vulgarisation en cours de finalisation • Multiplier la mise en place d'un guichet agricole/stratégie pour mieux engager les opérateurs privés • Mettre en place une gestion concertée de stocks de souveraineté alimentaire couplée à un système d'alerte/à mettre dans une autre composante
---	---

	<p>Propositions sous-composante 1.3. : Les services économiques de réduction des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer aussi des outils/dispositifs adaptés aux zones reculées/pas de réseaux • Prioriser les produits financiers à l'endroit des femmes/valoriser les GVEC • Mieux intégrer dans la vulgarisation, la valorisation des informations climatiques • Capitaliser les expériences existantes dans le Sud en matière d'assurance • S'assurer de la place de l'épargne et crédit dans le cadre du soutien à l'agrégation • Amoindrir les risques phytosanitaires pour alléger les efforts dans le cadre de l'assurance agricole
--	---

GROUPE 2

<p>Composante 2 : Renforcement de l'aval : stimulation des investissements en aval des filières/CVA</p>	<p>Les participants du groupe 2 ont identifié plusieurs mesures clés pour renforcer l'aval des filières agricoles. Ces mesures comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation du personnel, visant à améliorer les compétences et les connaissances des acteurs de l'aval - L'acquisition de nouvelles technologies pour le secteur privé, permettant d'accroître l'efficacité et la productivité - La Loi d'agrégation, qui établit un cadre réglementaire pour les contrats bilatéraux entre le secteur privé, les coopératives et les organisations de producteurs. - La promotion de l'esprit d'entrepreneuriat et de professionnalisme parmi les producteurs - La limitation des importations pour favoriser la production locale et renforcer l'autosuffisance - L'accès universel à l'information, y compris les normes, le respect des cahiers de charges et les spécifications des produits - Le soutien aux partenariats public-privé pour le développement des infrastructures et de l'énergie - La création d'un climat de confiance entre les acteurs du secteur - La modulation des taux d'intérêt des microfinances pour rendre les services financiers plus accessibles
--	---

GROUPE 3

<p>Composante 3 : Mise en place d'un environnement favorable à la gestion des risques et fonctions d'appuis au secteur</p>	<p>Propositions sur la sous-composante 3.1: Structure du projet, questions administratives, identification d'acteurs. Cela inclut :</p> <p style="text-align: center;"><u>Dimension opérationnelle:</u> a,b,c,d avec l'appui du Responsable Administratif et Financier (RAF) « aspect fiduciaire » et du Responsable de Passation de Marché (RPM)</p> <ul style="list-style-type: none"> • a: Coordonnateur, RAF, Responsable technique • b: Responsable suivi-évaluation • d: Audit interne, Audit externe
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> c: Responsable de communication <p><u>Dimension stratégique:</u> Coordination et mise en œuvre, Comité de pilotage « FIDA, MINAE »</p> <p><u>Plateforme multi- acteurs, multi-thématiques :</u> Représentants des paysans bénéficiaires, Représentants des Ministères: « MINAE – MEDD, MEF, MICC, etc.), des Acteurs au développement, du Secteur privé, etc.</p> <p><u>Proposition sous composante 3.2:</u></p> <p><u>Synergies avec des plateformes existantes:</u> Plateforme de développement rurale composée de PTFs et coprésidée par le SG du MINAE ; plateforme de gestion de risques et catastrophes au sein du gouvernement (Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes – BNGRC, service de la coordination nationale de la finance inclusive, comité d’investissement composé de plusieurs entités en charge de la finance rurale) ; plateforme M INSU Résilience composée de plusieurs entités (société civile, acteur de développement, etc.). M INSU est le partenariat multi-acteurs sur le financement et la préparation aux risques climatiques et de catastrophes dans le cadre du partenariat mondial InsuResilience (IGP) du projet MAP InsuResilience à Madagascar).</p> <p><u>Création d’une plateforme:</u> Plateforme sur les données agricoles et climatiques, plateforme digitale sur les monnaies électroniques « Mobile banking »</p>
--	--

Conclusions et recommandations

Cet atelier de consultation technique sur le projet de gestion des risques agricoles pour la croissance inclusive et la résilience (GRACIR) à Madagascar a permis de présenter les composantes et sous-composantes du projet, recueillir les contributions des parties prenantes et obtenir la validation et la signature de l’aide-mémoire qui trace les grandes lignes du projet GRACIR.

Les principales recommandations de l’atelier s’articulent autour des points suivants:

- L’alignement et/ou l’exploration des synergies du projet GRACIR avec les projets actuels sous la tutelle du MINAE
- Le ciblage efficace des bénéficiaires
- Le renforcement des dispositifs existants de gestion des risques agricoles
- La capitalisation des expériences existantes
- Une forte implication de l’Etat dans la mise en place d’un environnement favorable dans la gestion des risques
- Le MINAE a par contre exprimé le souhait de voir le GRACIR avec son propre ancrage technique et institutionnel, et non greffé à des projets existants, ce qui s’éloigne de la vision initiale de la PARM






Contacts

PARM Secretariat

**International Fund
for Agricultural Development (IFAD)**

 Via Paolo di Dono 44 - 00142 Rome (Italy)

 parm@ifad.org

 www.p4arm.org

 [@parminfo](https://twitter.com/parminfo)



Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



**Plateforme
pour la Gestion
des Risque Agricoles**

Secrétariat PARM

**Fonds international
de développement agricole (FIDA)**
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

 parm@ifad.org

 www.parm.org